



PROCES-VERBAL
Comité Directeur – Visio Conférence
Jeuudi 30 Avril 2020

SAISON 2019/2020

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – BALAT Gaël – COCAUD Arnel – COLENO David - CONCILLE Christophe – CORVAISIER Jocelin – DENIS Luc – DESCLOSAYES Françoise – DUPONT Jean-Michel – DURET Bernard - FAUCHARD Agnès (à partir du point 3) – FOURNIER Bernard – GUYON Christophe – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – OLIVIER Yannick - TRIBOTE PAUGAM Françoise – PASCO Sandrine (à partir du point 3) – SALMON Julien – SERRAND Thomas – SOLON Gérard – SORIN Nicolas – TESSIER Michel -
INVITES PRESENTS	ALLARDI Christophe – BALIELLO Pierre-Laurent - BARBAUD Pascal – LIGONNIERE Antoine - MOULLEC Thierry – NICOLAS Philippe - PHILIPPE Jacques (à partir du point 3) – GRATTON Pauline
EXCUSES	FIEVET François – LAIRET Alain – MECKES Charles (invité) – SIMONNET Damien (invité) – SUPIOT Yannick (invité)
ABSENTS	BOUCHE Arthur – DELAUNAY Lucien

1 Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 31 janvier 2020 et du 02 avril 2020

Les procès-verbaux n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, sont adoptés.

2 – Informations du Président

En préambule, le Président souhaite un bon rétablissement à Alain LAIRET, Sandrine PASCO et Damien SIMONNET qui ont eu chacun des ennuis de santé.

Jean Michel DUPONT fait ensuite un retour des différentes réunions fédérales auxquelles il a assisté du 23 au 26 avril 2020 :

Impacts du COVID-19 sur les activités fédérales :

- Le Président Fédéral a rappelé que nous traversons une période particulière et délicate pour notre activité.
- Tous les évènements jusqu'au 11 juin 2020 sont annulés
- L'assemblée générale ordinaire de la FFBB, prévue le 17 octobre et l'Assemblée générale électorale prévue le 19 décembre sont maintenues.
- Les assemblées générales de Ligue sont déplacées en septembre.

A ce titre, le Président sollicite l'accord du Comité Directeur pour reporter l'assemblée générale du 27 juin 2020, au Samedi 12 Septembre 2020, toujours à Grez Neuville. Il indique que le Comité Directeur doit également donner son accord pour consultation de notre assemblée générale sur ces quatre questions :

1ère Consultation :

Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale électorale initialement prévue le 27 juin 2020 à Grez Neuville ?

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au Samedi 12 Septembre 2020 à Grez Neuville ?

2ème Consultation (réservée aux clubs qui ont une équipe « sénior » en championnat de France) :

Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

A l'unanimité, le Comité Directeur valide le déplacement de l'Assemblée Générale et la consultation de celle-ci à distance.

- 28 clubs ont déposé un recours sur la décision fédérale d'arrêt des compétitions, deux clubs des Pays de la Loire en font partie, Brissac Aubance et Laval Francs Archers.
- La réforme de la Nationale 3 est reportée
- Les contrôles de la Commission de Contrôle de Gestion seront assouplis
- La charte des officiels ne sera pas appliquée
- Les procédures disciplinaires sont maintenues
- Les compétitions et stages des équipes de France sont annulées.
- La période de mutation se prolongera jusqu'au 15 Juillet 2020. Les dates d'engagement sont maintenues à l'identique.
- Finances : la FFBB table sur un budget prévisionnel à - 20 % avec une baisse de licenciés de 6%. Le Président Fédéral a lancé un message de vigilance sur les augmentations de licences.
- La campagne de Service Civique est lancée, Pauline GRATTON est la référente du dossier sur notre Ligue, à ce jour une dizaine de dossiers ont été constitués.
- L'opération Service National Universel est reportée
- Le campus FFBB aura lieu à Dax du 28 au 30 août 2020.
- Le projet licence continue. Le dispositif (ainsi que celui des affiliations) sera opérationnel le 15 mai.
- Les offres de pratique Basketonik, Basket inclusif ainsi que le micro-basket seront disponibles en septembre.
Les clubs auront la possibilité de se former à distance via la plateforme : <https://infbb.sportteef.com>
- Le dispositif « parent fair play » sera relancé par la FFBB



- Les fêtes du mini basket peuvent avoir lieu en septembre, par petit secteur. Le Forum national du mini basket aura lieu en Août 2021 à Clermont Ferrand.
- L'open de France 3x3 est pour l'instant maintenu fin juillet.

Impacts du COVID-19 sur l'activité de la Ligue :

- Fermeture de la ligue et mise en activité partielle des Salariés. Seule Aurélia Dersoir est en arrêt complet, les autres salariés sont en télétravail entre 50 et 100%
- Annulation des organisations pendant les vacances d'avril (CIL, TIL, Stages), des réunions en présentiel, de la tournée des régions du Président Fédéral, de l'Open Plus de Rezé et du stage de l'équipe de France U16 Masculins prévu à Mayenne.

Prévisions de Reprise :

- Réouverture de la Ligue à partir du 02 Juin 2020 avec le respect des consignes sanitaires (achat de 6000 masques par la Ligue, dont 4000 mis à dispositions des Comités Départementaux).
- Création d'un fonds d'aide « retour au jeu »
 - Au niveau Fédéral : 2 000 000 euros répartis entre les clubs (1 000 000), les comités (500 000) et les Ligues (530 000). Jean Michel DUPONT détaille le plan en séance qui a été adressé au préalable aux élus.
 - Au niveau régional, création d'un fonds de 30 000 Euros :
 - 10 000 euros calqué sur le dispositif fédéral
 - 20 000 euros pour le retour à la compétition

Jean Michel DUPONT estime qu'il s'agit là d'une opération importante de soutien aux clubs, et qu'il est nécessaire de le faire connaitre.

La création d'un fonds « retour au jeu » de 30 000 euros est approuvé par le Comité Directeur.

Jean-Michel DUPONT indique qu'il a demandé à l'ETR de concevoir un carnet d'entraînement pour les entraîneurs de clubs avec pour objectif de proposer des séances avec un travail individuel sans échanges de ballons.

Nous devons réfléchir également à un possible début de saison difficile pour nos compétitions et dans ce cas, la création d'un événement sur la base du Challenge benjamin (adapter les exercices pour éviter les passes) pour toutes les catégories avec finales régionales en Janvier, février ? pourrait être proposé. Le e-sport est une piste également à suivre. Sujets sur lesquels nous reviendrons en fonction des annonces officielles.

- Nombre de licenciés au 30/04/2020 :

LIGUE	64 217	+ 125 / + 0.2%
C44	24 471	+ 75 / + 0.3%
C49	17 231	+ 69 / +0.4%
C53	3 454	-40 / -1.1%
C72	7 402	+ 115 / + 1.6%
C85	11 659	-94 / -0.8%



- Campagne ANS emploi et PSF

Jean Michel DUPONT indique que 20 demandes d'aide à l'emploi ont été déposées, dont certaines en toute dernière minute.

Pauline GRATTON, référente PSF, indique que 10% des clubs de la Ligue (45 clubs) ont déposé une demande. Elle a assisté les clubs dans leurs démarches. Ces derniers ont fait part des difficultés administratives et du temps conséquent demandé pour réaliser le dossier mais que la période de confinement leur a permis de prendre le temps de le faire.

Le Président rappelle qu'il est important que tous les clubs créent leur « compte asso ».

3 – Dispositions Financières & point sur le budget réalisé et prévisionnel.

a) Point sur le Budget Réalisé

Aline LEVALLOIS indique qu'à ce jour un résultat d'environ 95 000 euros est prévu. Celui-ci est dû au maintien du nombre de licenciés par rapport à la saison 2018-2019, à l'annulation des événements, formations, stages et réunions et à la baisse de notre activité due au Coronavirus. La Trésorière détaille ensuite en séance, les chiffres au 31/03/2020 par « chapitre ».

b) Dispositions Financières

La Trésorière propose, pour le tarif des licences, de fixer un socle à 5,30 euros. Parmi les différentes simulations cette proposition a été retenue car elle permet de ne pas augmenter les licences des plus jeunes, de diminuer le tarif des Dirigeants et des Officiels tout en conservant un équilibre budgétaire si maintien du nombre de licenciés en 2020-2021. Cette proposition et a été retenue par le groupe de travail « Budget ».

Il est à noter que sur les licences Vivre Ensemble, aucune extension FFBB ou Ligue ne sera prise cette saison. Yannick OLIVIER indique qu'il en sera de même pour le Comité Départemental de Loire Atlantique.

Tarif des licences – Annexe 1

Aline LEVALLOIS fait ensuite part des propositions de modification des dispositions financières

Dispositions Financières – Annexe 2

	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
Contribution à la formation des officiels (pour tout engagement)	55 euros	60 euros

Aline LEVALLOIS indique que cette évolution est proposée pour compenser la perte des 30 engagements jeunes suite à la réforme du championnat régional. Elle précise également que pour les équipes accédant au championnat régional en janvier, l'engagement est gratuit.

	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
Discipline Frais de procédure – ouverture de dossier	180 euros	200 euros
Discipline	100 euros	50 euros



Frais de procédure – 3 ^{ème} faute technique et/ou disqualifiante sans rapport		
Pénalité Financière Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission des compétitions de l'entité enregistrant la FT)	Inexistant	25 euros
Pénalité Financière Quatrième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission des compétitions de l'entité enregistrant la FT)	Inexistant	100 euros

Sur ces modifications, Bernard MICHON indique que la baisse des frais de procédure pour le cumul de 3 fautes techniques et/ou disqualifiante sans rapport s'explique par le fait que la FFBB est en train de mettre en place une procédure semi-automatique pour sanctionner ce cumul, ce qui, de fait, limitera l'intervention de la commission régionale. Il ne semblait pas cohérent de maintenir ce tarif à 100 euros, cependant, il est proposé d'amender la 2^{ème} et la 4^{ème} faute technique et/ou faute disqualifiante sans rapport. Il est à noter que nous sommes un des seuls territoires à ne pas amender les fautes techniques.

Hors réunion : il est indispensable que les comités départementaux intègrent les amendes pour la 2^{ème} et 4^{ème} FT et/ou FDSR dans leurs dispositions financières.

	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
Entraîneur, type de licence non autorisé	20 euros	30 euros
Brevets Fédéraux	Inexistant	Seront définis et votés ultérieurement par le Comité Directeur
Technique Camp Inter Comité U12 Potentiel (Grand Gabarit)	66 euros	GRATUIT

En conclusion, Aline LEVALLOIS présente aussi les tarifs des affiliations qui ont évolués, tout en précisant que ce sont des tarifs fixés par la FFBB.

A l'unanimité, le Comité Directeur valide la proposition de dispositions financières 2020/2021 présentées par la Trésorière.

c) Point sur le budget prévisionnel 2020-2021

Aline LEVALLOIS indique qu'à ce jour un résultat d'environ – 3 299 euros est prévu. Celui-ci est dû à une étude basée sur une baisse de 3% du nombre de licenciés par rapport à la saison



2019-2020, à l'annulation des évènements OPEN + et tournoi U16 EDF, à une anticipation de l'augmentation des salaires et enfin à un retour à une année « normale »

Jacques PHILIPPE s'étonne du fait que le budget prévisionnel soit présenté en négatif et non à l'équilibre.

Aline LEVALLOIS lui répond que ce qui a été présenté n'était qu'une projection, qui sera affinée et présentée à l'équilibre au comité directeur de Juin.

4 – Approbation de la Commission Electorale pour l'Assemblée Générale Elective

Maxime LEROUX rappelle que dans le cadre des opérations électorales pour le renouvellement du Comité Directeur et les élections des délégués fédéraux pour l'Assemblée Générale Elective de la Fédération, nous devons constituer une commission électorale chargée de la vérification des candidatures.

La composition proposée est la suivante :

Présidente : Michelle TERRIENNE

Membres : Pauline GRATTON – Véronique IGIELSKI

La composition de la commission électorale est adoptée à l'unanimité.

5 – Point sur la Commission Régionale de Discipline

Bernard MICHON fait le point sur les dossiers restants à traiter :

- 17 dossiers pour des cumuls de 3 FT/FDSR
- 1 dossier pour un cumul de 5 FT/FDSR
- 1 dossier pour un cumul de 6 FT/FDSR
- 5 dossiers « classiques »
- Ces 24 dossiers seront traités après la fin du confinement, en accord avec la note 4 de la Fédération relative au suivi des procédures disciplinaires et celui des vice-présidents de la commission.

Bernard MICHON a sollicité les responsables de groupes des départements pour savoir s'ils souhaitent se réunir pour le traitement des dossiers où s'ils souhaitent une centralisation régionale.

Il indique également que 106 dossiers ont été traités cette saison contre 205 la saison passée (qui était complète). Cette baisse est due au Coronavirus, mais aussi, en lien avec les difficultés de désignation d'arbitres officiels.

Bernard MICHON souhaite évoquer l'avenir de l'organisation de la commission et rappelle que :

- Cela fait deux saisons que la compétence disciplinaire a été transférée à la Ligue et que le travail « main dans la main » avec les Comités a permis un transfert de qualité.



- Que cette période de deux saisons avait été présentée comme une période de transition.
- Qu'il a rencontré les groupes 44 – 72 et 49. Il n'a malheureusement pas pu voir les autres groupes du fait du confinement.

Le 15 février, l'ensemble des Présidents des commissions régionales de discipline ont été réunis, et les points suivants ont été évoqués :

- Une procédure « semi-automatique » pour le traitement des dossiers avec cumul de 3 FT/FDSR va être mise en place à l'avenir.
- Partage d'expériences sur la « régionalisation » de la compétence disciplinaire : très grande disparité des fonctionnements, liée à l'absence de « programme clé en main », ce que l'on peut regretter, mais on peut aussi estimer que la FFBB a laissé une liberté d'adaptation des territoires en fonction de leurs particularités.

Bernard MICHON évoque le fonctionnement de la ligue Ile de France et Bretagne (deux ligues qui n'ont pas changé de périmètre territorial, comme notre Ligue) et présente les propositions d'évolution pour la saison prochaine :

- Maintenir le lien avec les territoires et championnats
 - Actuellement : 1 Président + 5 Vice-Présidents (un par Comité)
 - Conserver un référent par Comité (qu'il préconise élu au Comité Directeur)
- Le nombre de membres de la Commission
 - Actuellement : 50
 - Nécessité de réduire ce nombre (il faut que les gens siègent régulièrement et soient formés ou continuent à l'être)

Bernard MICHON indique que la philosophie du projet n'est pas de mettre des gens à la porte, mais il pense que pour un fonctionnement plus efficace de la commission, il faut des personnes plus régulièrement convoquées.

-
- Le nombre de groupes
 - Actuellement : 6 (1 Ligue + 5 Comités départementaux)
 - Nécessité de réduire ce nombre (meilleure efficacité et importance d'une meilleure harmonisation des sanctions)

Cette proposition a également été présentée au Bureau du 22 avril 2020.

Jean Michel DUPONT indique que ces propositions seront très certainement mises en œuvre la saison prochaine.

6 – Mise en place des Brevets Fédéraux

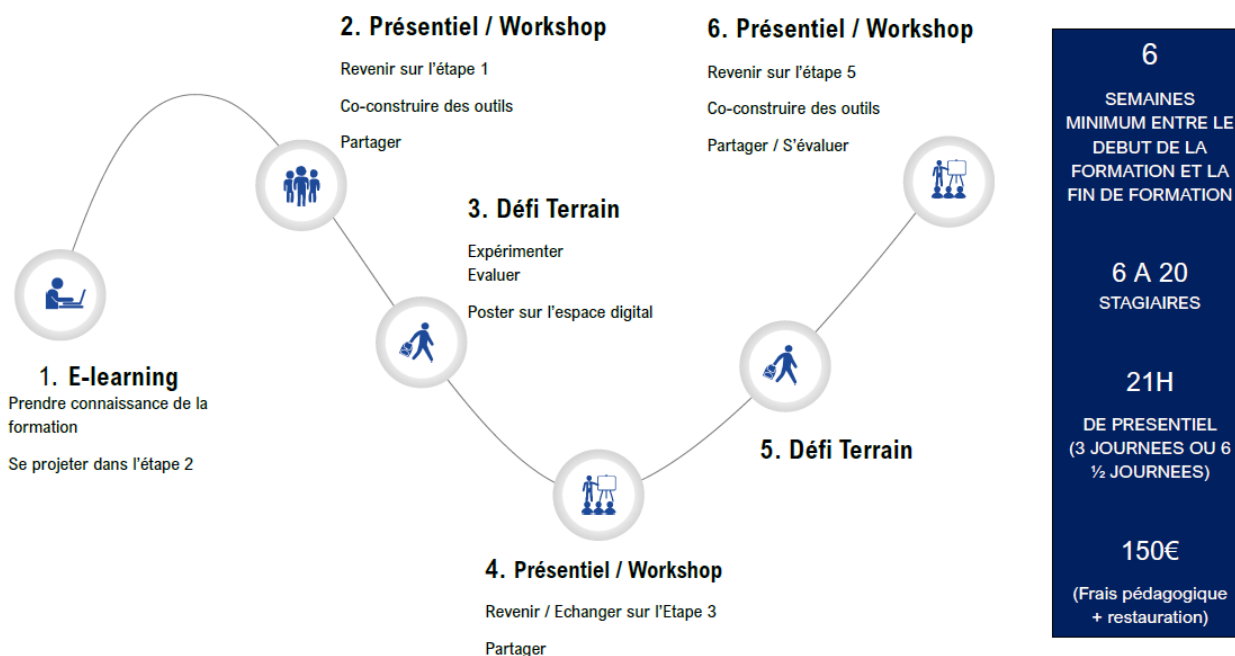
Pierre Laurent BALLIELO fait part des informations suivantes :



1. LES GRANDS PRINCIPES DE LA REFORME DE LA FORMATION INITIALE DES TECHNICIENS



2. UNE SESSION BF C'EST QUOI ?



- Les opérateurs impliqués :

La FFBB va conserver un rôle central au niveau du cahier des charges, du contenu et de la mise en service de la plateforme e-learning.

La Ligue va coordonner la stratégie régionale de formation. Elle va être en soutien des Comités pour qu'ils puissent développer au mieux à la fois l'acte pédagogique et à la fois implanter les BF sur le territoire en fonction du nombre de clubs, des bassins de la population...

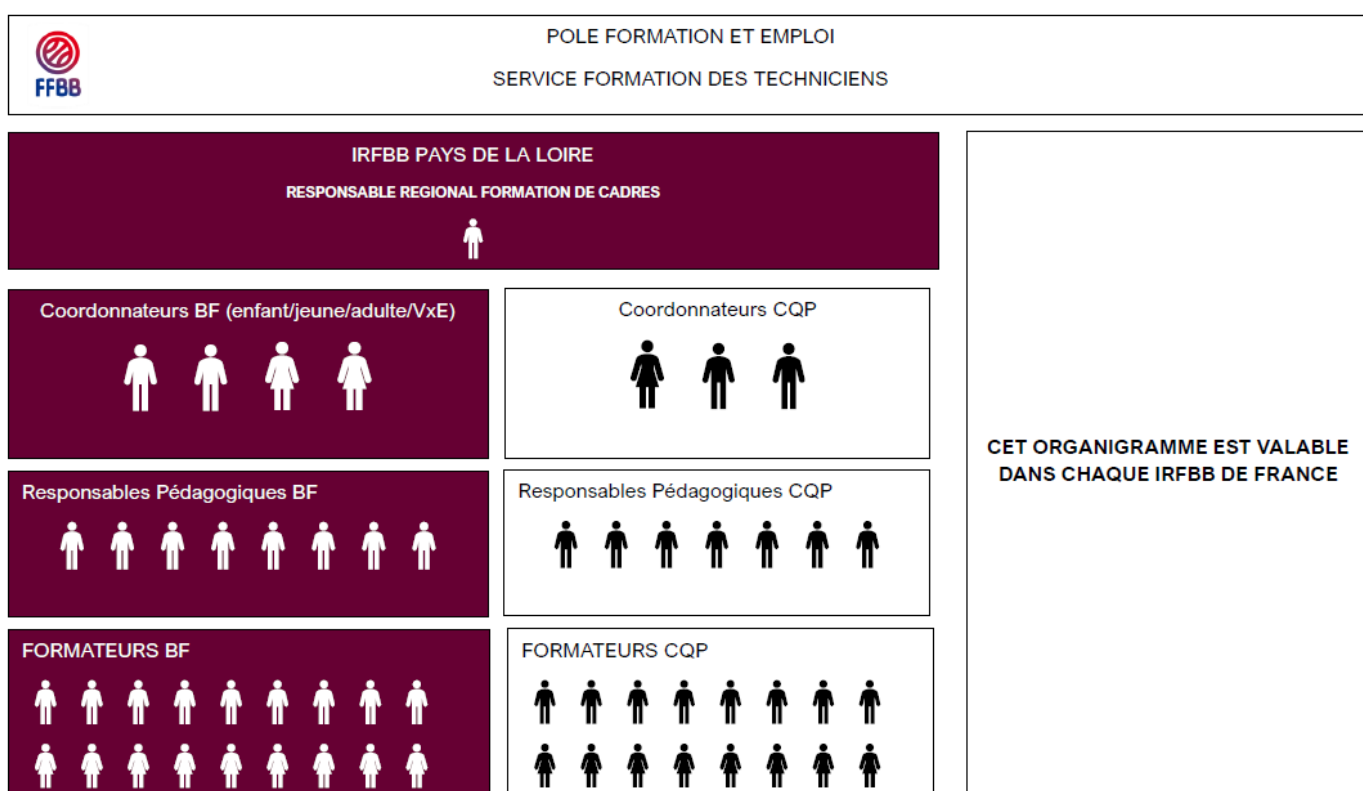
La Ligue va également organiser les formations des formateurs des BF. A ce titre, plusieurs formations seront organisées par les coordonnateurs de BF.

Le Comité Départemental, sera l'opérateur principal de formation car il connaît son territoire. C'est lui qui va implanter et déployer les BF de manière stratégique et afin d'englober idéalement le volume de stagiaires « animateurs » et « initiateurs » qui sont remplacés. A ce jour, plus de 600 stagiaires par an. Il proposera également les formateurs qui seront habilités à réaliser ces formations.

Pierre Laurent BALIELLO indique qu'à l'avenir, un club pourra être opérateur de BF si celui-ci est habilité par la Ligue Régionale.

- Les acteurs du changement

4. LES ACTEURS DU CHANGEMENT



LE RESPONSABLE REGIONAL DES FORMATIONS

Définir la stratégie régionale de formation : construction du catalogue régional des formations
S'assurer de la déclinaison du catalogue FFBB des formations sur son territoire
Accompagner les coordonnateurs de formation pour la mise en œuvre de leur offre de formation

CHAMPS DES MISSIONS :

L'ensemble des formations (BF, CQP, RECYCLAGE FORMATION CONTINUES...) sur le territoire régional

Le COORDONNATEUR DE FORMATION

Assurer la coordination et la mise en œuvre d'une formation (BF/CS) sur le territoire de la ligue
Maîtriser le ruban pédagogique et les outils propres à la formation dont il est en charge
Coordonner les différents responsables pédagogiques des opérateurs de formation
Former les formateurs du Brevet Fédéral
Maîtriser les outils pédagogiques (E-learning, outils de facilitation...)
Construire l'évaluation de la formation

CHAMP DES MISSIONS :

1 BF, l'ensemble des sessions du territoire régional

Le RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Le CTF Comité ou expert formateur avec pour missions :

- Organiser une formation BF sur un territoire
- Mettre en œuvre le ruban pédagogique du BF
- Suivre et accompagner les stagiaires dans leur alternance (E-learning)
- Formaliser les commandes pédagogiques aux formateurs
- Evaluer et certifier les stagiaires de sa formation

CHAMP DES MISSIONS :

1 BF, l'ensemble des sessions du territoire départemental

Le FORMATEUR LABELLISE

Le CTF ou l'expert labellisé ayant participé à une formation de formateurs régionale avec pour missions :

Répondre à la commande pédagogique du responsable
Utiliser les outils d'interaction et de facilitation dispensés en formation de formateur
Proposer les supports de formation au responsable pédagogique

CHAMP DES MISSIONS :

1 BF, 1 session en local

BREVETS FEDERAUX



5. TABLEAU RECAPITULATIF

	ENTITE EN CHARGE, RESSOURCES HUMAINES	PRISE EN CHARGE FINANCIERE/ REMBOURSEMENT	COMMENTAIRES
INSCRIPTIONS	LIGUE, personnel administratif		En ligne, via une plateforme centralisée. Les Comités sont informés des inscriptions de leur territoire.
FACTURATION DE LA FORMATION	LIGUE, personnel administratif		Le Comité ne facture pas et ne reçoit pas de produits en lien avec les inscriptions aux BF.
PREPARATION LOGISTIQUE (RESERVATION LIEU, REPAS...)	COMITE, CTF ou personnel administratif	PAIEMENT DES PRESTATAIRES PAR LE COMITE REMBOURSEMENT PAR LA LIGUE DES FRAIS	Le Comité avance les frais et la Ligue rembourse sur présentation des factures dans la limite de 45€/stagiaire inscrit. Si les tarifs sont supérieurs au forfait de 45€/stagiaire pour les 3 journées ou 6 demi-journées, ce surcoût est supporté par le Comité.
RESPONSABLE REGIONAL DES FORMATIONS	LIGUE, CTS formation de Cadres		
COORDONATEURS	LIGUE, CTF ou Auto-entrepreneur ou CDD		
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	COMITE, CTF	SALAIRE VERSE PAR LE COMITE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION REMBOURSEMENT PAR LA LIGUE	Le Comité emploie le responsable pédagogique et le met à disposition de la Ligue pour les missions BF. Cette mise à disposition (non lucrative) est prise en charge par la Ligue au réel du coût du salarié dans la limite de 200€/heure. Si le coût de salarié est supérieur au plafond de 200€/heure ce surcoût est supporté par le Comité.
FORMATEURS	COMITE, CTF, COD / CLUBS, salariés	SALAIRE VERSE PAR LE COMITE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION REMBOURSEMENT PAR LA LIGUE OU SALAIRE VERSE PAR LE CLUB CONVENTION DE MISE A DISPOSITION REMBOURSEMENT PAR LA LIGUE	Le Comité emploie le formateur (CTF) et le met à disposition de la Ligue pour les missions BF. Cette mise à disposition (non lucrative) est prise en charge par la Ligue au réel du coût du salarié dans la limite de 200€/heure. OU Le Club emploie le formateur et le met à disposition de la Ligue pour les missions BF. Cette mise à disposition (non lucrative) est prise en charge par la Ligue au réel du coût du salarié dans la limite de 200€/heure.



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL
2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 / Mail : secretariatgeneral@liguebasket.com

Traditionnellement, les comités départementaux, par délégation de la Ligue étaient autonomes sur la gestion des inscriptions et de l'organisation logistique. Désormais, la Ligue gèrera les inscriptions et réalisera le travail de communication à la place des Comités, ce qui va alléger une partie de la charge administrative des Comités.

Jean Michel DUPONT souhaite qu'un tarif unique puisse être proposé sur la Ligue et harmonisé avec les Ligues voisines pour éviter de la concurrence.

Il indique que pour les formateurs, un système de conventionnement entre la ligue, les comités et les clubs sera mis en place pour la mise à disposition des salariés, sur le modèle de ce qui est déjà fait dans le Comité de Loire Atlantique.

Jean Michel DUPONT signale que la mise en place des brevets fédéraux fera l'objet d'une présentation et d'un vote lors du Comité Directeur de Juin.

Jacques PHILIPPE estime qu'il y a des choses fort intéressantes, néanmoins, on engage du temps de personnel, de l'argent, et il s'étonne de ne pas avoir reçu un budget estimatif global avec une répartition pour savoir « qui paye quoi » dans ce genre d'opération.

Jean-Michel DUPONT indique que la réponse à la question figure dans le document envoyé aux présidents des Comités pour étude et validation.

Jocelin CORVAISIER, pour son Comité, estime qu'il sera difficile d'avoir des échanges plusieurs fois par semaine avec son CTF, car celui-ci travaille peu d'heure par semaine actuellement.

Pierre Laurent BALIELLO reste à disposition et indique qu'il ne faut pas hésiter à le contacter sur le sujet.

7 – Retour sur la consultation fédérale sur la charte des officiels :

Maxime LEROUX souhaite remercier les élus, la CRO et les CDO qui ont fait parvenir un retour très complet sur la consultation fédérale, ce qui a permis de faire un état des lieux. Lors de la séance plénière, dont le support a été adressé à tous les élus en amont, Maxime LEROUX a constaté que l'ensemble des régions avaient des problématiques similaires, plusieurs débats ont eu lieu sur les compétences à « unifier au niveau fédéral », « harmoniser au niveau régional » et « laissé à l'initiative locale ».

Plusieurs idées ont été émises.

Suite à cela, le projet de calendrier a été présenté Comité Directeur fédéral et aux Présidents des Ligues et Comités :



3. QUELLES SUITES ?

PROJET GLOBAL 'OFFICIELS 2024' - METHODE & CALENDRIER

Méthode

- S'engager sur un plan sur 4 ans (2020-2024) afin de préparer les clubs, mais aussi se préparer (FFBB, LR et CD)
- Créer un Groupe de Travail 'Officiels 2024' au niveau de la FFBB comprenant :
 - Une représentation de la Présidence,
 - Une représentation de la Délégation 'Compétitions & VxE', dont la CF Compétitions
 - Une représentation de la Délégation 'Formation & Emploi', dont la CF Officiels
 - Une représentation de 4 ligues régionales (1 élu, ou 1 bénévole, ou 1 salarié, référent des GT régionaux)
 - Une représentation de 4 comités départementaux (régions que les 4 ligues représentées) (1 élu, ou 1 bénévole, ou 1 salarié)
 - Le personnel fédéral concerné
- Créer un Groupe de Travail 'Officiels 2024 Nom Région' au niveau de chaque région comprenant :
 - Une représentation de la Ligue régionale, dont la CR Compétitions (ou équivalent), et la CR Officiels (ou équivalent)
 - Une représentation de chaque comité départemental (1 élu, ou 1 bénévole, ou 1 salarié)
 - Le personnel régional concerné
 - Identifier un référent de chaque GT régional

Calendrier

- 2020-2021: appliquer la charte V2, travailler sur le nouveau projet global 'Officiels 2024' et la nouvelle charte des officiels
 - Au niveau national : 5 points étapes (juillet, octobre, janvier, mars, mai)
 - Au niveau national : 5 points étapes (juillet, octobre, janvier, mars, mai)
- 2021-2022: mettre en œuvre la version 1 du nouveau projet
- 2022-2024: évaluer et faire évoluer le projet et la charte

Jean Michel DUPONT indique qu'il souhaite que le groupe de travail régional soit animé par Maxime LEROUX

Pascal BARBAUD s'étonne que le projet de modification dure 4 ans, alors que 100% des ligues sont pour le retour à un arbitre, une équipe.

Yannick OLIVIER indique que la première version du nouveau projet sera mise en place pour la saison 2021-2022, ensuite jusqu'en 2024 ce projet sera évalué et éventuellement modifié si nécessaire.

Jean Michel DUPONT pense que mettre de nouvelles obligations dès septembre n'était pas réalisable.

Fabien MORINIERE est d'accord avec cela et pense qu'il faut laisser le temps aux clubs de se préparer à de nouvelles obligations.

Pascal BARBAUD se demande si juridiquement, notre Ligue pourra mettre en place le système un arbitre = une équipe. Il s'étonne qu'avec le statut du technicien, les pénalités sportives et financières soient possibles, alors que ça ne l'est pas avec la charte.

Christophe GUYON a lu dans le document que les ligues estimaient que le dossier médical arbitre était un obstacle et se demande si des allègements sont envisagés.



Maxime LEROUX pense qu'un cadrage fédéral sur les possibilités de « marge de manœuvre » sera transmis.

8 – Ranking des compétitions régionales

Jean Pierre BAILLY indique que suite au Bureau Fédéral du 28 et 29 mars 2020, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.

Il a été décidé d'appliquer le ranking fédéral pour classer l'ensemble des équipes engagées dans les divers championnats, arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division, en tenant compte des bonus Trophées Coupe de France et des sanctions sportives. La saison 2019/20 n'étant pas une saison blanche, toutes les rencontres organisées et résultats obtenus doivent être pris en compte pour les classements et l'établissement du ranking fédéral. Dans le cas d'une division avec une seule poule, le ranking est identique au classement établi. Dans le cas d'une division à plusieurs poules, et conformément à l'article 21 des Règlements Sportifs Généraux de la FFBB, il sera alors établi le ranking fédéral.

Les rankings et les classements en Championnats des Pays de la Loire ont été établis sous réserve d'éventuelles procédures en cours, et de la vérification du respect des obligations sportives.

Suite à la décision de la chambre d'appel, sur la rencontre de Pré Nationale Masculine CHOLTIERE PAULX / MOUTIERS SUR LAY, le ranking de la PNM est le suivant :

Classement au ranking	Club
1	SEGUINIÈRE (LA) ST LOUIS BASKET - 1
2	AL GARENNES NANTES - 1
3	REZE BASKET 44 - 2
4	IE - RIEZ VIE BASKET L'ÉTOILE
5	CHOLTIERE PAULX MER MORTE
6	VERTOU BASKET
7	PAYS DES OLLONNES BASKET - 2
8	MOUTIERS SUR LAY
9	IE - CARQUEFOU BASKET
10	LE MANS C.S.S.G. - 1
11	TESSOUALLE
12	SALLERTAINE BASKET CLUB
13	POMJEANNAIS BASKET CLUB
14	CHOLET BASKET - 2

Les autres rankings ont été envoyés en amont et sont présentés en séance.



La commission Régionale des Compétitions a établi un ranking par division. Ce ranking est présenté au Comité Directeur. Le Comité Directeur réuni ce jour, valide le ranking proposé. Il sera transmis à la Commission Fédérale des Compétitions

9 – Tour d’Horizon des Commissions

Commission Démarche Citoyenne – Françoise TRIBOTE-PAUGAM

Françoise TRIBOTE-PAUGAM informe que la commission est satisfaite puisque sur les 72 labels « FFBB Citoyen » déposés, 16 sont issus de notre Ligue.
Avec sa commission elle instruira les dossiers « 1 étoile ».

Commission Basket Jeunes – Nouvelles Pratiques – Fabien MORINIERE

Fabien MORINIERE a contacté le club d’INDRE BASKET CLUB qui est favorable, si toutefois les conditions sanitaires le permettent, à accueillir la finale du challenge benjamin(e)s fin juin.
Agnès FAUCHARD préconise d’annuler cette finale, vu les informations dont nous disposons actuellement.

Commission Régionale des Compétitions – Jean Pierre BAILLY

Jean Pierre BAILLY indique que les clubs qualifiés automatiquement pour le championnat jeunes 2020-2021 ont été sollicités pour fournir leur engagement (50% de retour à ce jour) et que les pré engagements R2 et U13 ont été transmis aux comités départementaux.

Commission Régionale des Officiels – Pascal BARBAUD

Pascal BARBAUD fait part des informations suivantes :

- Une enquête a été menée auprès des arbitres régionaux pour préparer la saison prochaine
 - o A ce jour : 115 / 160 repartent, 24 ne savent pas, 18 n’ont pas répondu.En raison des montées qui vont être demandées au niveau fédéral, l’effectif envisagé pour la CRO est de 100 arbitres, sur les 150 nécessaires pour couvrir les divisions PN – R2 et RM3.



- Préparation de la composition de la CRO pour la saison prochaine, il recherche actuellement un responsable de la formation en remplacement de Cynthia LE QUILLIEC, nommée Conseillère Technique des Officiels
- Le stage sur le tournoi de Montaigu est pour l'instant maintenu, nous sommes en attente d'information sur le maintien du tournoi.

Depuis la réunion, la Ligue a été informée de l'annulation du tournoi.

10 – Questions Diverses

Christophe GUYON demande si les pôles vont réouvrir.

Jean Michel DUPONT répond que la FFBB préconise la fermeture des pôles.

Antoine LIGONNIERE indique que nous sommes dépendants de l'ouverture des internats et des collèges. S'ils ne réouvrent pas, les jeunes ne pourront revenir au pôle. Cependant, un suivi sportif, technique et scolaire est réalisé par l'équipe technique.

Thierry MOULLEC signale que les tests médicaux à l'IRMS pour les polistes ne pourront avoir lieu en juin à cause de la situation sanitaire, mais ils seront vraisemblablement reportés en septembre.

Pascal BARBAUD demande quelle est la date limite pour le retour du rapport moral et du statut régional de l'officiel.

Maxime LEROUX indique que suite au report de l'Assemblée Générale, les Présidents de Commission ont jusqu'au 27 juin pour faire parvenir leur rapport moral. Concernant le statut régional de l'officiel, afin qu'il puisse être adopté le 27 juin, un retour le 17 juin est attendu.

La séance est close à 21h00.

Prochaine réunion du Comité Directeur :
Samedi 27 Juin – le matin, au lieu du 22 Juin.

***Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT***

***Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX***

